

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Renvoi des criminels étrangers. Faire figurer les cas de rigueur dans les statistiques

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Guignard, Sophie

Citations préféré

Guignard, Sophie 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Renvoi des criminels étrangers. Faire figurer les cas de rigueur dans les statistiques, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 20.07.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique sociale	1
Groupes sociaux	1
Politique à l'égard des étrangers	1

Abréviations

Chronique générale

Politique sociale

Groupes sociaux

Politique à l'égard des étrangers

MOTION
DATE: 18.09.2018
SOPHIE GUIGNARD

En septembre 2018, le Conseil des Etats a rejeté une motion Föhn visant à **faire figurer les cas de rigueur dans les statistiques** relatives au **renvoi des criminels étrangers**. Un cas de rigueur signifie que pour des raisons exceptionnelles (p. ex intérêt supérieur de l'enfant, principe de non refoulement, etc.) une personne devant être privée de statut de séjour ne l'est pas.

Le Conseil fédéral, par la voix du président de la Confédération Alain Berset, a proposé de rejeter la motion, arguant qu'une motion similaire (motion Müri 13.3455) était en passe d'être mise en œuvre. Le Conseil a suivi cette recommandation, par 23 voix contre 11 et une abstention.¹

1) BO CE, 2018, p. 689 ss.